

**PROCES-VERBAL DU COMITE HYGIENE SECURITE ET CONDITIONS  
DE TRAVAIL DU 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2017**

✓ **Présents représentant des personnels :**

SYNDICATS	TITULAIRES	SUPLÉANTS
SNPTES	/	Nathalie Nantier
FERC CGT	Jean-François LEMOINE	Elisabeth BRUNET
	Naïm Sébastien AYARI	Sandrine VIEILLARD
SGEN CFDT	Julie NORDIN	Patrice SAUVE
FSU SNASUB SNESUP	Frédérique SITRI	/
	Douha BAKFALOUNI	/
	Liliane RIOUX	/

✓ **Présents représentants de l'administration :**

Président	Jean-François BALAUDE
DGS	Thibaut PIERRE

✓ **Invités :**

VP Patrimoine et transition écologique	Stéphane BRETTE
Chargée de la prévention des risques professionnels	Souad ZOUITA
Responsable de la DLHS	Haoua ZEROUAL
Responsable de la cellule d'appui sûreté DSSI	Jean-Luc PUICHAUD-CHAUDOT
Chef de service Hygiène et Sécurité à l'IUT	Cyril OTTENWALTER
Directrice du SUMP	Mylène BOURENNANE
Médecin de prévention	Florence DUBAR
Assistante sociale	Catherine MERRIEN

✓ **Membres excusés :**

SNPTES	Mireille BLAYO
--------	----------------

✓ **Ordre du jour :**

- ✚ Point 1 : Adoption des PV du 9 juin 2017 et du 29 septembre 2017
- ✚ Point 2 : Suivi du schéma directeur handicap (Adap, Etudiants, Personnels)
- ✚ Point 3 : Plan de formation 2018
- ✚ Point 4 : Télétravail et arrêt maladie : clarifications
- ✚ Point 5 : Cadrage du dispositif des assistants de prévention auprès des chef.fes de service
- ✚ Point 6 : Déménagements et affectation des locaux
- ✚ Point 7 : Retour du CHSCT local
- ✚ Point 8 : Suivi des accidents de service
- ✚ Point 9 : Suivi des inscriptions sur les registres santé sécurité au travail – main courante
- ✚ Point 10 : Questions diverses

Questions diverses :

**Liliane Rioux** souhaite que l'organigramme de délégation de pouvoir soit fourni au CHSCT.

**Julie Nordin** souhaiterait savoir s'il existe un retour de la CPAM concernant l'accident de travail au BAIP.

**Frédérique Sitri** souhaiterait connaître les conséquences de la réforme Parcoursup sur l'organisation du travail.

**Sandrine Vieillard** se présente en tant que nouveau membre du CHSCT (CGT).

En propos liminaire, **le Président** informe du départ de Jean-Luc Guinot qui prendra un poste auprès du conseil Départemental à partir de fin janvier.

**Naïm Ayari** souhaite savoir qui assurera l'intérim de Jean-Luc Guinot en attendant son remplacement.

**Thibaut Pierre** répond que les questions de sécurité seront traitées avec le DGS.

Le **Président** informe le CHSCT d'un cas de tuberculose signalé à l'université.

**Florence Dubar** explique qu'un agent a été hospitalisé pour tuberculose. Le CLAT (Centre de Lutte Anti Tuberculose) va recenser tous les collègues qui ont un risque de contamination c'est-à-dire qui ont été exposés au moins 40 heures au cours du dernier mois. Il n'y a aucun danger pour le personnel de notre université. Cependant nous devons faire attention aux personnes à risques, notamment aux femmes enceintes.

**Point 1 : Adoption des PV du 09 juin 2017 et du 29 septembre 2017**

**Le Président** souhaite savoir s'il y a des remarques ou observations concernant les deux PV.

**Julie Nordin** signale qu'à la page 6 du PV du 29 septembre 2017, il y a une erreur sur le nom du laboratoire : Laboratoire Chart.

**Vote** (7 votants) : adoption à l'unanimité

**Point 2 : Suivi du schéma directeur handicap (Ad'AP, Etudiants, Personnels)**

**Thibaut Pierre** rappelle que le schéma directeur handicap a été adopté en décembre 2016 et comporte trois volets : un volet patrimonial (Ad'AP), un volet étudiant et un volet personnel.

**Le Président** donne la parole à Marie-Cécile Girard.

**Marie-Cécile Girard** fait le bilan de la mise en œuvre du schéma directeur handicap concernant le volet personnel. Ce schéma comprend cinq axes : le recensement, le recrutement, les aménagements, les actions de sensibilisation et de formation et les achats.

Concernant le recensement des personnels, nous avons reconduit cette année le programme de sensibilisation à l'intégration des personnes handicapées en partenariat avec France Intégration Handicap. Cette campagne est actuellement en cours, elle a débuté le 15 septembre dernier et dure trois mois.

Aujourd'hui nous avons dans notre établissement 55 collègues qui bénéficient de l'obligation d'emploi (45 BIATSS et 10 EEC) et notre taux d'emploi est de 2.17%.

Concernant le recrutement nous avons mené plusieurs actions :

- Nous avons participé pour la deuxième année à un forum de recrutement organisé par Talents Handicap, nous avons eu deux entretiens mais aucun candidat n'a été retenu.
- Trois postes ont été pourvus au titre du décret n°95-979 du 25 août 1995 : un poste de technicien informatique et deux postes d'adjoint technique de recherche et de formation.
- Concernant le recrutement des enseignant.e.s et enseignant.e.s chercheur.e.s, nous avons participé à la campagne nationale des contrats doctoraux au bénéfice d'étudiant.e.s en situation de handicap financée par le MESRI. Cependant les deux dossiers proposés n'ont pas bénéficié du financement du ministère.

Concernant les aménagements, nous avons dépensé 43000 euros cette année (cf. tableau ci-dessous)

Type d'aménagement	Nombre de personnes concernées	Coût
Transport adapté	2	18450 €
Matériel Braille	1	9209 €
Interprète LSF	1	170 €
Prothèses	2	6920 €
Mobilier adapté	1	1744.20 €
Auxiliaire de vie	1	1200 €
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>43093.20 €</b>

Deux actions de formation ont été mises en place :

- Un séminaire en direction des cadres sur le handicap au travail afin de sensibiliser sur le handicap et de connaître les différents types de handicap (11 participants).
- Une initiation à la langue des signes française (27 participants).

Enfin, concernant les achats, le montant des achats effectués auprès des entreprises du secteur adapté en 2017 s'élève à 6057,42 euros ; il était de 13 023,36 euros en 2016.

**Frédérique Sitri** souhaite savoir pourquoi notre taux d'emploi est seulement de 2,17%.

**Le Président** répond qu'il y a un décalage entre le nombre de personnel BIATSS (4.35%) et enseignants et enseignants-chercheurs (0.8%). Notre université se situe dans la moyenne des universités.

**Thibaut Pierre** ajoute que l'université souhaite avoir un taux de 6% dans chaque filière et pas seulement au niveau établissement.

**Sandrine Vieillard** demande quelles actions vont être menées pour réduire ce différentiel.

**Marie-Cécile Girard** considère que c'est la déclaration qui est le principal levier pour faire croître le taux d'emploi. Ce pourquoi une campagne est menée annuellement par un organisme public extérieur spécialisé.

**Stéphane Brette** rajoute que le taux d'emploi des personnels handicapés est également lié au taux d'étudiants handicapés au regard des formations permettant ensuite d'avoir un emploi.

Point étudiant :

**Thibaut Pierre** indique que nous avons 577 étudiants handicapés sur l'année 2016/2017.

L'objectif est de mieux connaître les étudiants en situation de handicap et de mieux faire connaître le service handicap. Lorsqu'un étudiant arrive à l'université, un protocole de prise en charge est établi en lien avec le service de la médecine préventive. Ensuite est mis en place un tutorat étudiant. Dans les UFR, il existe un réseau de référents handicap. Au cours de la scolarité, une aide à la recherche de stage et à l'insertion professionnelle est également mise en place.

**Mylène Bourennanne** s'inquiète du fait que les commissions handicap ne soient toujours pas mises en place. Il est important d'avoir une commission par semestre afin de clarifier le plan de compensation du plan handicap des étudiants et d'échanger avec des référents enseignants. Il serait bien que les dates soient envoyées en début d'année comme pour les autres commissions.

**Elle rajoute** qu'il serait bien d'augmenter les effectifs du service handicap qui sont toujours de trois depuis 10 ans alors que les étudiants sont passés sur la même période de 100 à 500. Elle précise en outre que la moyenne nationale est de 1.3 ETP pour 100 étudiants. Il faudrait également prévoir un référent enseignant par filière.

**Jean-François Lemoine** souhaite savoir si nous prévoyons d'augmenter le personnel du service handicap.

**Le Président** répond qu'il entend le besoin qui s'exprime, lié à l'accroissement du nombre des étudiants en situation de handicap. Cependant à très court terme l'université n'est pas dans cette perspective.

**Thibaut Pierre** ajoute que le réseau des référents s'est étoffé, ce qui peut renforcer l'accompagnement.

**Jean-François Lemoine** souligne que nous parlons d'un plan sur cinq ans dans lequel il n'y a aucun recrutement.

**Frédérique Sitri** demande à connaître les tâches des enseignants référents et la manière dont cette fonction est rétribuée.

**Thibaut Pierre** répond que pour les référents E-EC une fiche de poste doit être rédigée et la réflexion devrait porter sur la création d'une charge pour fonction ; concernant les référents des personnels BIATSS dans les UFR, ces tâches font partie de leur fiche de postes.

**Haoua Zeroual** précise que le référent étudiant est unique, il fait le lien avec les différents services avec le soutien du service handicap.

**Mylène Bourennanne** propose que ces référents participent aux commissions handicap.

**Sandrine Vieillard** souhaite connaître le nombre de référents dans l'Université.

**Mylène Bourennanne** répond qu'il y a un référent pour le personnel BIATSS dans chaque UFR et deux référents pour les EEC dans l'Université.

Ad'AP :

**Stéphane Brette** présente le document.

Ce document planifie sur six ans la mise en accessibilité de l'ensemble des sites de l'Université et il se décompose en deux périodes de trois ans. Dans ce cadre, l'université a choisi de mettre la priorité sur le cheminement des étudiants

et des personnels (espaces verts et RDC) afin d'assurer une continuité avant de passer progressivement aux étages des différents bâtiments.

Les projets ont pris un peu de retard car le service patrimoine a dû attendre la mise en place de nouveaux marchés extérieurs mais ils seront finalisés en 2019.

### **Point 3 : Plan de formation 2018**

Marie-Cécile Girard présente le document.

Concernant le volet hygiène sécurité et santé, deux objectifs principaux peuvent être dégagés :

- Accompagner la préservation de la santé au travail et agir pour la prévention des risques psycho-sociaux : poursuite des actions de prévention concernant la voix.

Hygiène, sécurité et santé					
Axe stratégique / objectifs	Action et intitulé de formation	Public	Modalités	Intervenant	Période prévisionnelle
Accompagner la préservation de la santé au travail et agir pour la prévention des risques psycho-sociaux	Prévention de la voix	Enseignants, enseignants-chercheurs	Intra	MGEN	Mai
	Management et qualité de vie au travail	Encadrant.es	Intra	Externe	Janvier

- Accompagner la mise en conformité réglementaire pour l'hygiène et la sécurité avec le suivi des certifications obligatoires : cette année mise en place d'une formation des assistants de prévention qui sera obligatoire. Poursuite de la formation des guides d'évacuation et de mise en sûreté.

Hygiène, sécurité et santé (suite)					
Axe stratégique / objectifs	Action et intitulé de formation	Public	Modalités	Intervenant	Période prévisionnelle
Accompagner la mise en conformité réglementaire pour l'hygiène et la sécurité	Sauveteur secouriste du travail – initiation et recyclage	Tous les agents	Intra	SUMP (MAC) Externe (Initiation)	Janv Avril Nov-déc
	Premiers secours en équipe niveaux 1 et 2	Agents de l'USG	Intra ou inter selon effectif	Externe	Fev
	Guide d'évacuation	Tous les agents	Intra	DSSI	Janv-juin
	Guide de mise en sûreté	Tous les agents	Intra	DSSI	Janv-juin
	SSIAP 1 et 2 – initiation et recyclage	Agents de l'USG	Inter	Externe	Selon date de recyclage
	Formation des assistants de prévention	Nouveaux assistants de prévention DLS	Intra ou inter selon effectif	Externe	fév
	Habilitations électriques – initiation et recyclage	Agents intervenant sur les installations électriques	Inter ou intra selon le type d'habilitation	Externe	Selon date de recyclage
	Amiante opérateur et encadrant de chantiers – initiation et recyclage	Responsables et agents ateliers - DP	Inter	Externe	Selon date de recyclage
	CACES – initiation et recyclage	Agents de la DP	Inter	Externe	Selon date de recyclage
Prévenir les risques dans les bâtiments. Rôle et responsabilité du maître d'ouvrage	Responsables ateliers – Chargé.es d'opération - DP	Inter		CRAMIF	Selon prog.

Hygiène, sécurité et santé (suite)					
Axe stratégique / objectifs	Action et intitulé de formation	Public	Modalités	Intervenant	Période prévisionnelle
Accompagner la mise en conformité réglementaire pour l'hygiène et la sécurité	Rôle et obligations du maître d'ouvrage en présence d'amiante	Responsables ateliers – Responsable pôle maîtrise d'ouvrage – Chargé.es d'opération - DP	Inter	CRAMIF	Selon prog.
	Cadre réglementaire et bonnes pratiques pour gérer un équipement culturel de type L	Direction et techniciens - SGACAC	Inter	-	Sept-Oct.
	Réglementation CVC/électricité/ascenseur	responsables service technique SCD	inter	-	-

**Jean-François Lemoine** souhaite savoir où en est la formation des représentants du CHSCT, qui, il le rappelle, n'est pas achevée.

**Marie-Cécile Girard** répond qu'il manque une journée pour finaliser cette formation.

**Le Président** profite de la présence de Marie-Cécile Girard pour faire un point sur l'enquête Qualité de vie au travail à l'attention des enseignants et enseignants-chercheurs. Cette enquête doit être envoyée en début de semaine prochaine.

**Liliane Rioux** souligne que le FSU SNASUB SNESUP n'est pas favorable à un envoi immédiat car le questionnaire n'est pas terminé. Elle considère que ce questionnaire ne satisfait pas encore aux exigences en matière d'anonymat et qu'il faudrait attendre que le groupe de travail Risques Psychosociaux se réunisse et statue (date prévue le 8 décembre prochain). L'agrément CNIL ne semble pas avoir été sollicité.

**Thibaut Pierre** répond qu'il lui semblait que cet agrément n'était pas nécessaire dans la mesure où le questionnaire est anonyme. A ses yeux il lui semblait que ce questionnaire avait fait l'objet d'échanges approfondis avec des membres volontaires du CHSCT et que la version était aboutie.

**Elisabeth Brunet** ajoute qu'il reste des ajustements à effectuer car il est facile de d'identifier la personne qui a répondu au questionnaire en analysant les réponses. Elle rejoint Liliane Rioux sur le report de l'envoi du questionnaire après le groupe de travail RPS. Frédéric Dufaux est du même avis.

**Thibaut Pierre** répond qu'il est d'accord pour reporter l'envoi du questionnaire après la tenue du groupe de travail cependant il considère que la date de fin d'enquête fixée au 22 décembre ne doit pas être modifiée.

#### **Point 4 : Télétravail et arrêt maladie : clarifications**

**Thibaut Pierre** indique que le télétravail que l'université expérimente depuis octobre 2017 ne se substitue pas aux congés maladie. Dans le cadre d'une demande d'aménagement de poste en cas d'arrêt maladie, il faut obligatoirement un accord du médecin traitant.

#### **Point 5 : Cadrage du dispositif des assistants de prévention auprès des chef.fes de service**

**Thibaut Pierre** rappelle qu'en janvier dernier une séance d'un CHSCT exceptionnel avait été consacrée au plan annuel de prévention dans l'établissement pour l'année 2017.

Dans le courant du premier semestre de l'année 2017 la Direction Générale des Services a nommé des assistants de prévention. Nous devons maintenant, étendre ce dispositif sur la base du volontariat pour nommer des assistants de prévention dont la quotité pourra varier selon les services auprès des chef.fes de service. Cette fonction donne droit à une formation et également à une décharge.

**Souad Zouita** présente le document.

Les assistants de préventions doivent être nommés par la.le chef.fe de service parmi les personnels placés sous son autorité. Il relève directement de sa.son chef.fe de service duquel il reçoit des directives et auprès duquel il doit rendre compte de son action.

L'assistant de prévention est chargé d'assister et de conseiller sa.son chef.fe de service dans la mise en œuvre des règles de sante et de sécurité au travail :

- Prévenir les dangers susceptibles de compromettre la sécurité et la santé des agents
- Améliorer les méthodes et le milieu de travail en adaptant les conditions de travail en fonction de l'aptitude physique des agents
- Faire progresser la connaissance des problèmes de sécurité et des techniques propres à les résoudre
- Veiller à la bonne tenue du registre de santé et de sécurité

Afin de formaliser les missions de l'assistant de prévention, la.le chef.fe de service doit rédiger une lettre de cadrage et la transmettre pour information au CHSCT. La quotité des assistants de prévention est laissée à l'appréciation des responsables d'unités de travail en fonction de la nature de l'activité, du risque et de l'effectif.

**Jean-François Lemoine** souhaite savoir s'il y a des moyens nouveaux ou si c'est une réorganisation.

**Haoua Zeroual** indique qu'il n'y a pas de poste dédié à cette tâche, mais que c'est une fonction que chacun peut exercer en plus de ses missions.

#### **Point 6 : Déménagements et affectation des locaux**

**Stéphane Brette** présente le document et expose les différents déménagements qui auront lieu :

- Le bâtiment de la formation continue ouvrira en janvier 2018 : il sera dédié à la formation continue et accueillera le SFC (ex M), le SUFOM (ex N) et le DAEU (ex T). L'IPAG a renoncé à intégrer le bâtiment, préférant rester au PULV.
- Libération du bâtiment M à 90% : bureaux et salles de formations.
- Libération du bâtiment N à 30% : principalement salles de formations.
- Libération du bat T au 1 février 2018 : relocalisation de Pépite POND (FC + M), service RSU-DD (M), Sophiapol (D, R+4), CNAM, junior Miage (M), DAEU (FC).

**Julie Nordin** souhaite savoir si le nouveau bâtiment sera occupé à 100%.

**Stéphane Brette** répond que pour les bureaux, le taux d'occupation sera de 100%. Cependant pour les formations, il y aura une période de calage d'environ un an.

**Stéphane Brette** propose d'organiser une visite du bâtiment pour les membres du CHSCT disponibles.

**Jean-François Lemoine** demande que le CHSCT soit informé en cas de déménagement ou de travaux.

**Thibaut Pierre** répond favorablement à cette demande et précise qu'une note va être envoyée aux chef.fes de services.

#### **Point 7 : Retour du CHSCT local**

**Thibaut Pierre** explique que ce point a été soulevé lors du dernier BCT mais qu'il n'y pas eu de retour du CHSCT local pour le moment.

**Cyril Ottenwalter** rajoute qu'avec Fabienne Mazzuchelli sont en train de finaliser la composition de la commission.

**Thibaut Pierre** souhaite que cette commission se réunisse suffisamment en amont des CHSCT afin d'avoir l'ordre du jour de ces commissions pour les étudier en CHSCT.

**Cyril Ottenwalter** répond que cette commission se réunira au moins trois jours avant le bureau du CHSCT.

### **Point 8 : Suivi des accidents de service**

**Thibaut Pierre** expose qu'il y a eu cinq accidents sur la période de septembre à fin novembre 2017 (trois accidents de trajets et deux accidents de travail) dont quatre avec arrêt de travail.

DATE	AGE	TYPE	LIEU	CONTEXTE	LESION	ARRET
07/09/17	49	Trajet	Escalier du domicile	Chute dans les escaliers	Entorse au genou	15 jours
12/09/17	49	Trajet	Pont de Bezon	Accident de la route	Traumatismes dos et genoux	20 jours
23/10/17	31	Travail	Atelier BSL	Blocage du dos en ouvrant les volets	Traumatisme au dos	14 jours
26/10/17	54	Trajet	Resto U	S'est congé la main contre la porte	Traumatisme main droite	10 jours
13/11/17	28	Travail	DRH3 – Bureau 310	S'est brûlé en se servant un thé	Brulure main gauche	Non

Il **précise** qu'une note de procédure va être envoyée aux chef.fes de service RH afin que le CHSCT soit au courant sans délai de chaque accident.

**Julie Nordin** rappelle que devaient être recensés les accidents survenus sur le parvis de la gare.

**Thibaut Pierre** répond que cela n'a pas été fait car le service médical n'est pas sollicité à chaque chute.

### **Point 9 : Suivi des inscriptions sur les registres santé sécurité au travail – main courante**

**Souad Zouita** présente le document et indique que sur la période du 29 septembre au 1<sup>er</sup> décembre 2017, il y a eu 19 inscriptions sur les registres santé sécurité au travail et 67 mains courantes :

- 57 codes blancs (assistance à personnes)
- 10 codes bleus (agressions physiques ou verbales et vols) : 2 agressions verbales entre collègues, 2 agressions verbales entre étudiants et enseignants, 2 vols de vélos et 4 tentatives de vol de vélos et scooters déjouées par nos collègues vigiles.

Elle **précise** qu'il n'y a eu aucun code rouge (incendie ou début d'incendie).

**Julie Nordin** demande s'il y a eu des accidents sur le parvis de la gare.

**Souad Zouita** répond que depuis la rentrée scolaire, il n'y a pas eu d'accidents sur le parvis.

**Thibaut Pierre** indique qu'un incident ne figure pas sur le tableau, la police est intervenue sur notre campus mardi soir avec saisie de produits illicites.

Il **indique** qu'il est important que les incidents soient inscrits systématiquement sur le registre de sécurité et qu'il va procéder à un rappel auprès de la direction de la DSSI.

**Souad Zouita** souligne que la DLHS a mis en ligne une note concernant les registres sur le site internet.



## **Point 10 : Questions diverses**

**Thibaut Pierre** répond aux questions diverses :

Concernant l'organigramme de délégation de pouvoir dans le sens de l'instruction générale de sécurité, cette observation avait été faite lors du rapport de l'inspection hygiène et sécurité en 2011. Pour le moment aucun document concernant les rôles de chacun n'a été produit mais ce document devrait être mis en place l'année prochaine.

Concernant l'accident de travail au BAIP, nous n'avons pour le moment pas eu de retour de la CPAM mais l'information sera bien évidemment transmise aux membres du CHSCT.

Concernant la mise en place des prérequis, au regard du caractère assez récent du dispositif du plan étudiant, nous n'avons pas encore arrêté les articulations entre la scolarité centrale et la scolarité des UFR ou les équipes enseignantes sur le traitement des inscriptions. Des travaux de réflexions sont actuellement en cours.

**Le Président** précise que la réforme doit prendre effet à la rentrée 2018 dans un calendrier serré et qu'il reste des éléments à clarifier.

Il y a un souhait de mettre en place des « parcours adaptés » permettant d'accompagner des étudiants auxquels il aurait été répondu « oui si » mais il faut trouver un accord avec le Rectorat et les UFR sur les capacités d'accueil, les attendus et les moyens associés. Un effort sera également fait sur la filière STAPS qui aura un accompagnement particulier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h20.

Nanterre le 05 février 2018

Le président,



JF BALAUDE

La secrétaire du CHSCT,

L. RIOUX

La secrétaire pour l'administration,

C. ZERR